



**RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE**

2015

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
HUB SAFE ET SON ENVIRONNEMENT	4
NOTRE HISTOIRE	5
NOTRE VISION.....	6
NOS ENGAGEMENTS.....	7
NOS VALEURS.....	8
NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE.....	9
NOTRE POLITIQUE RSE	10
NOS OBJECTIFS RSE.....	11
1 – NOUS GOUVERNONS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE	12
2 – NOUS PRÉSERVONS L'ENVIRONNEMENT.....	16
3 – NOUS DÉVELOPPONS NOTRE CAPITAL HUMAIN	19
4 – NOUS RESPECTONS L'ÉTHIQUE ET LA LOYAUTÉ EN AFFAIRES.....	25
5 – LA NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE	28
HUB SAFE, UNE ENTREPRISE BIEN NOTÉE EN 2014	29
INDICATEURS G4	30

ÉDITORIAL

Chez HUB SAFE, nous concilions au quotidien les exigences en matière de sûreté, la satisfaction des clients et le respect de l'environnement. Face à la complexité et à la vulnérabilité d'un univers en perpétuelle mutation, il reste essentiel d'anticiper les menaces tout en assurant une performance immédiate. Apporter de la valeur et du sens à cette performance nous conduit naturellement à adopter depuis plusieurs années une démarche en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Nous nous sommes engagés au sein d'HUB SAFE sur des actions favorisant l'amélioration de nos méthodes de travail, de nos relations avec nos collaborateurs et surtout des actions de promotion et de développement des ressources humaines en entreprise.

Notre objectif est d'orienter nos pratiques internes et nos activités dans une démarche plus responsable et plus cohérente envers nos parties prenantes, ainsi qu'avec la société civile et l'environnement. Nous nous sommes ainsi fixés des lignes de conduite claires, outils de pilotage du progrès, afin de déterminer les enjeux liés à chaque domaine et nous permettre un engagement efficace et durable.

Nous avons décidé d'intégrer à notre politique interne des choix responsables. Nous investissons dans l'avenir de notre entreprise en mettant en œuvre des enjeux d'amélioration continue qui forgent nos convictions en matière de RSE et de développement durable. Notre mission : faire d'un secteur vulnérable, une entreprise résiliente !

L'audit extra-financier, réalisé en octobre 2014 par l'agence de notation extra-financière Ethifinance, a conclu à un engagement avancé d'HUB SAFE. Le notateur a particulièrement relevé notre engagement en faveur des objectifs sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

Ce niveau de maturité souligne l'intégration dans notre fonctionnement des principes d'éthique, l'utilisation de nombreux indicateurs de suivi et le déploiement d'actions positives en matière de ressources humaines et de protection de l'environnement qui font de nous, un acteur majeur et incontournable de la sûreté aéroportuaire.

Chaque jour, nous mesurons l'engagement de nos parties prenantes internes et externes, véritables leviers de notre performance sociale et économique. Que l'investissement de chacun d'entre eux en soit remercié.

Christophe CALMÈS
Président



HUB SAFE ET SON ENVIRONNEMENT

LA SÛRETÉ EST AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

100 % spécialiste sûreté, 100 % française, rompue à différents environnements aéroportuaires, HUB SAFE délivre une prestation globale de sûreté et permet d'anticiper les défis de la sûreté de demain : contrer de nouvelles menaces, garantir un niveau de performance au-delà d'une obligation de moyens, adapter les équipes selon le type de voyageurs...

EN 2015, ALYZIA SÛRETÉ CHANGE DE NOM ET DEVIENT HUB SAFE

Acteur majeur et reconnu de la sûreté aéroportuaire en Île-de-France, Alyzia Sûreté prend un nouvel envol en 2015 et change d'envergure.

Pour appuyer son développement, Alyzia Sûreté change de nom et devient HUB SAFE.

La société investit chaque jour pour proposer une qualité d'accueil et de service irréprochable, et déployer des projets innovants.

C'est en capitalisant sur ces expertises qu'HUB SAFE, filiale du Groupe ADP, souhaite étendre son savoir-faire à d'autres métiers et se déployer sur de nouveaux marchés.

HUB SAFE EN QUELQUES CHIFFRES

- / Nous employons aujourd'hui 1 500 collaborateurs, et avons réalisé en 2015 un chiffre d'affaires d'environ 77 millions d'euros ;
- / Nous collaborons avec plus de 60 compagnies aériennes ;
- / Jusqu'à 50 000 personnes inspectées et filtrées chaque jour ;
- / 1 million de véhicules contrôlés chaque année ;
- / 15 semaines de formation pour tous les maîtres-chiens.

HUB SAFE TRAINING



HUB SAFE Training a pour mission d'assurer la diffusion de la formation. Elle propose l'ensemble des formations réglementaires en matière de sûreté aéroportuaire. Ces formations s'adressent aux professionnels opérationnels, aux professionnels encadrants et aux contributeurs.

Dispensées par nos instructeurs certifiés par l'ENAC, ces formations sont certifiantes, en parfaite conformité avec le cadre réglementaire de la sûreté aéroportuaire.

NOTRE HISTOIRE

2015

HUB SAFE

Alyzia Sûreté devient HUB SAFE

2014

Lancement de nouvelles activités

Alyzia Sûreté Training et Alyzia Sûreté Régions

2012

100% Groupe ADP

Alyzia Sûreté devient filiale à 100% du Groupe ADP

2004

Lancement de nouvelles activités

Contrôle d'accès et Cynotechnie

2003

Création d'Alyzia Sûreté

Activité Aérobares

NOTRE VISION

Un contrôle rigoureux, rapide, convivial... Le défi de nos métiers de sûreté est de concilier la stricte conformité règlementaire, l'ingénierie des flux et l'accueil du voyageur.

Ces métiers sont aujourd'hui en pleine mutation, et doivent se réinventer pour s'adapter à un nouveau contexte :



Répondre à l'augmentation constante

du trafic aérien



Faire face à des risques permanents

et à la sophistication des menaces



Satisfaire des clients de plus en plus exigeants,

prompts à partager leur bonne – ou mauvaise – expérience de "voyageur-consommateur"

NOS ENGAGEMENTS

LA CONFORMITÉ DE NOS PRESTATIONS EN ASSURANT UNE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

- / Par la rigueur dans l'application de la réglementation et dans la réalisation de nos prestations ;
- / Par la performance de notre organisation basée sur la capitalisation de notre expertise et sur notre management de proximité ;
- / Par notre implication dans l'évolution de la profession en tant que membre du bureau du SESA (Syndicat des Entreprises de Sécurité Aérienne et Aéroportuaire).

DES PRESTATIONS DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX ATTENTES DES CLIENTS

- / Par une écoute active des attentes de nos clients permettant de répondre à leurs besoins et d'être force de proposition, en favorisant des échanges basés sur la confiance;
- / Par le recours à des innovations technologiques, organisationnelles, permettant de maintenir au plus haut niveau notre qualité de service, tout en garantissant la fiabilité, la flexibilité, la réactivité.

UNE POLITIQUE SOCIALE ET UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU PLUS PROCHE DE NOS SALARIÉS

- / Par la qualité des conditions de travail et la prévention des risques, par l'égalité hommes-femmes au sein de l'entreprise, et par la valorisation de l'engagement de chacun ;
- / Par la formalisation de règles de déontologie internes à l'entreprise, qui ont pour objectif de garantir le bien-être des salariés en les guidant dans l'exercice de leur responsabilité au quotidien ;
- / Par un dialogue social continu permettant de partager les objectifs de l'entreprise et d'associer les partenaires sociaux à leur mise en œuvre.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE NOS ACTIVITÉS

- / Par la croissance rentable de nos activités en saisissant les opportunités de développement ;
- / Par une veille commerciale et concurrentielle active ;
- / Par la maîtrise de notre pilotage de la performance et la garantie de notre solidité financière.

LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- / Par la prise en compte de l'impact potentiel de nos activités sur l'environnement ;
- / Par la promotion d'une plus grande responsabilité environnementale ;
- / Par la mise en place de process et d'outils de gestion de déchets, de substances toxiques et de systèmes de management.

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

- / Par l'établissement et le suivi des objectifs de satisfaction client ;
- / Par la formalisation et la maîtrise de nos méthodes de travail ;
- / Par l'analyse de nos résultats et la recherche continue d'actions d'amélioration de nos performances.

NOS VALEURS

La force de l'entreprise est fondée sur trois valeurs, 3 « E » :

L'EXIGENCE

- / Nous ne faisons jamais aucun compromis sur la conformité réglementaire ;
- / Nous voulons continuer à mériter la grande confiance des autorités régaliennes et le respect que nous inspirons aux clients ;
- / Nous poursuivons des objectifs toujours plus élevés en termes de qualité pour nos clients.

L'ÉCOUTE

- / Nous offrons à nos clients la plus grande attention et la meilleure réponse à leurs ;
- / Nous savons accueillir, rassurer et orienter les clients ;
- / Nous trouvons les solutions pour que nos collaborateurs se sentent bien dans leur environnement de travail et restent motivés.

L'ENGAGEMENT

- / Nous formons une équipe solidaire et expérimentée qui sait s'adapter aux contraintes et aux circonstances du terrain pour garantir notre promesse de la meilleure qualité de service.

NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

HUB SAFE, avec 1500 collaborateurs et plus de 77 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015, est devenue en 10 ans le deuxième acteur majeur et reconnu de la sûreté aéroportuaire d'Ile de France.

Notre professionnalisme dans l'exécution de nos prestations, conjuguée à notre culture du service au client et à notre gestion humaine nous a permis d'être une entreprise de référence dans le domaine de la sûreté aéroportuaire en Ile de France et de posséder une expertise de haut niveau.

Capitalisant sur cette expertise, nous avons désormais pour ambition de **devenir une référence nationale en matière de sûreté aéroportuaire, cynotechnique et de services aux clients d'ici les trois prochaines années.**

Notre stratégie s'articule autour de cinq grands axes :

- / Le développement de notre expertise opérationnelle** par la garantie d'une fiabilité optimale et l'amélioration de la robustesse des services rendus à nos clients en travaillant à de nouvelles approches de nos activités ;
- / Le renforcement de notre service et la satisfaction clients** par l'appropriation des attentes de nos clients par l'ensemble de nos collaborateurs ;
- / L'optimisation de notre performance économique** de manière à assurer la compétitivité de nos offres tout en garantissant notre solidité financière ;
- / L'accompagnement des mutations de l'emploi** par la mise en place de passerelles et parcours de carrières, par la valorisation et le développement des compétences de nos collaborateurs ;
- / La garantie de notre performance RSE** par la mise en œuvre d'actions présentant la meilleure adéquation du potentiel de gains environnementaux et sociaux, à niveau de confort et de qualité de service équivalents.

NOTRE POLITIQUE RSE

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE ET ENGAGÉE POUR HUB SAFE

Étant un acteur majeur et incontournable de la sûreté aéroportuaire, nous sommes engagés depuis plusieurs années dans le cadre de notre activité sur des actions favorisant l'amélioration de nos méthodes de travail, de nos relations avec nos collaborateurs et surtout des actions de promotion et de développement des ressources humaines en entreprise.

Sous l'impulsion du Groupe ADP, HUB SAFE a décidé d'adopter une démarche volontaire en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

Il s'agit pour nous d'intégrer à nos activités des préoccupations de Développement Durable à toutes les échelles de l'entreprise. Cela nous permet de nous adapter aux besoins de la société tout en assurant une performance de l'entreprise.

Nous avons décidé d'intégrer à notre politique interne des choix responsables. Nous investissons dans l'avenir de notre entreprise en mettant en œuvre des enjeux d'amélioration continue qui forgent nos convictions en matière de RSE et de développement durable.



GOUVERNANCE

La Gouvernance d'entreprise est un élément fondamental pour honorer ses responsabilités envers toutes ses parties prenantes. Au sein de la société HUB SAFE, nous avons comme principe le respect de la transparence et du dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes.



CAPITAL HUMAIN

HUB SAFE est convaincue que le respect des Droits de l'homme, la promotion de la Diversité ainsi qu'un environnement de travail stable et équilibré sont nécessaires au développement du capital humain et à la performance de l'entreprise.



ENVIRONNEMENT

HUB SAFE s'engage pour le respect et la protection de l'environnement. Notre démarche environnementale est une partie intégrante de notre stratégie de développement durable avec pour objectif, engager des actions à long terme pour la réduction de notre impact environnemental.



CLIENTS ACHATS

HUB SAFE tient à développer des relations de confiance avec ses parties prenantes externes. Nous intégrons notre stratégie RSE à nos relations avec nos clients, fournisseurs et prestataires dans l'objectif d'instaurer un cadre économique responsable.

NOS OBJECTIFS RSE

En tenant compte de nos convictions et de nos valeurs, nous nous sommes fixés **9 objectifs** qui représentent la **ligne directrice de notre stratégie de RSE et de développement durable**.

Nous nous engageons à :

- / Veiller strictement au respect des Droits de l'Homme, du principe de non-discrimination sous toutes ses formes ;
- / Adopter une gouvernance responsable et transparente à tous les niveaux de l'organisation ;
- / Créer des conditions de travail respectueuses des Droits Humains et du bien-être et créer un environnement de travail équilibré pour tous nos collaborateurs ;
- / Encourager le développement de compétences de nos collaborateurs et veiller à l'évolution professionnelle de chacun ;
- / Exercer notre métier avec loyauté et éthique ;
- / Contribuer pleinement au respect et à la protection de l'environnement et réduire notre impact environnemental ;
- / Promouvoir la Diversité et veiller au respect de l'égalité des chances ;
- / Développer le dialogue et la communication avec la société civile et les communautés locales ;
- / Instaurer des relations responsables en intégrant des critères RSE dans nos relations avec nos clients, fournisseurs et prestataires.

1 – NOUS GOUVERNONS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

Pour servir l'intérêt général, assurer **NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE** et une **CROISSANCE PÉRENNE, DÉVELOPPER** et **RENTABILISER** notre activité, avoir **UNE GESTION SAINÉ** des comptes de l'entreprise, **RENDRE COMPTE** et garantir **L'ÉTHIQUE** de nos pratiques.

Les membres permanents du Comité de Direction sont :



Christophe CALMÈS
Président



Guillaume GENOT
Directeur Administratif
et Financier



Sandrine MOINET
Responsable des Ressources
Humaines



Anne-Claude GIOUVE
Responsable Qualité Sûreté



Caroline DUBOIS
Responsable des Opérations

En fonction des sujets portés à l'ordre du jour, le Comité de Direction peut inviter toute personne compétente à participer à ses réunions. Le Comité de Direction est placé sous la présidence du Président. C'est un organe décisionnel à responsabilité et fonctionnement collégiaux.

Il se réunit hebdomadairement : une demi-heure est consacrée à un tour de table sur les actualités ou informations, le reste de la séance est consacré aux points à l'ordre du jour.

Un ordre du jour est transmis à l'ensemble des membres. Les dossiers nécessitant une décision collégiale (c'est-à-dire ayant un impact sur un ou plusieurs services) sont portés à l'ordre du jour. Les délibérations sont faites sur la base de dossiers contenant toutes les informations nécessaires aux prises de décision. Les comptes rendus de réunion sont transmis à l'ensemble des membres le

lendemain de la tenue du Comité. Par ailleurs, une réunion mensuelle du Comité de Direction est dédiée à la présentation des indicateurs de pilotage de l'entreprise.

De plus, un Comité de Pilotage se réunit mensuellement, composé des membres du Comité de Direction ainsi que des 6 Responsables Opérationnels.

Enfin, une réunion est également organisée trimestriellement avec les membres du Comité de Pilotage élargi, réunissant également les adjoints et les Responsables de services du siège.

NOTRE DÉMARCHE ÉTHIQUE

A l'instar de notre maison mère, nous avons fait de la lutte contre la fraude et la corruption un axe majeur de notre politique de responsabilité sociétale d'entreprise qui est en totale adéquation avec notre stratégie interne et nos valeurs d'entreprise.

En 2012, nous nous sommes dotés d'un code de déontologie, élaboré en partenariat avec l'ONG Transparency International.



Par l'adoption d'un code de déontologie, HUB SAFE a souhaité réaffirmer les principes fondamentaux au sein de l'entreprise qui sont le respect des lois et réglementation, la lutte contre la fraude et la corruption, la protection de l'information, le respect de l'environnement, du principe de non-discrimination et de l'égalité des chances.

Afin de décliner notre engagement à tous les niveaux de l'entreprise, nous avons élaboré une démarche de communication étendue vis-à-vis de nos parties prenantes et du public notamment par voie d'affichage sur tous les sites où HUB SAFE exerce ses activités, et avons remis personnellement un exemplaire à tous nouveaux collaborateurs intégrant l'entreprise.

L'ÉTHIQUE, UN ENGAGEMENT PORTÉ AU SEIN DU GROUPE ADP

Le Groupe ADP fait de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) un axe constitutif de son développement depuis plusieurs années. Un des domaines concerné est celui de la déontologie, de la prévention de la fraude et de la lutte contre la corruption qui participe à la bonne gouvernance de l'entreprise et contribue à la vision de long terme d'être un leader aéroportuaire mondial.

Afin de développer et promouvoir notre engagement éthique, le Groupe ADP a élaboré une charte éthique. Cette charte tient à rappeler les principes fondamentaux qui ont pour objet de guider les comportements de travail de l'ensemble du personnel : responsabilité, intégrité et respect d'autrui.

Chaque collaborateur s'engage à être un acteur de l'éthique du groupe

Afin de guider les comportements de ses collaborateurs en matière d'éthique, un déontologue a été nommé au sein du Groupe ADP.

Le Déontologue du Groupe participe à la définition des règles et des devoirs en matière d'éthique professionnelle et contribue à la prévention du risque éthique en impulsant des pratiques professionnelles conformes aux engagements du Groupe.

LA RSE AU COEUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE, DU SENS À NOS ACTIONS

Dès 2014, le Comité de Direction a partagé avec les collaborateurs le projet d'entreprise du Groupe. De par son ancrage territorial, le projet d'entreprise répond naturellement aux domaines d'actions de la RSE. Il a pour ambition de faire d'HUB SAFE le modèle de référence sur les territoires, sur le plan économique, social et environnemental. Aussi, bien que la démarche d'évaluation selon la norme ISO 26 000 soit récente, la prise en compte par HUB SAFE des enjeux de la RSE se vérifie depuis de nombreuses années.

1500 collaborateurs œuvrent à la réalisation de notre projet, qui est au cœur de notre démarche managériale. Il fédère les collaborateurs et donne du sens aux missions quotidiennes de chacun. Fidèles à nos valeurs, nous favorisons au sein des équipes un état d'esprit citoyen et solidaire. Au-delà des mots, notre Engagement se vérifie au travers d'actions concrètes comme notre stratégie de recrutement, utiles au territoire.

UNE DÉMARCHE PLEINEMENT INTÉGRÉE AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

Notre Projet d'Entreprise guide l'ensemble des décisions. Au cœur du fonctionnement de l'entreprise, il est piloté au travers de notre Système de Management de la Qualité. Les processus et procédures internes visent à garantir son bon fonctionnement et une dynamique d'amélioration continue, dans l'ensemble de nos activités. La norme ISO 26 000 sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises est pilotée sur le même principe, permettant d'intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques, ainsi que la prise en compte des attentes de nos parties prenantes, à tous les niveaux de l'entreprise et dans toutes les activités du groupe.



ISO 26000 : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE RECONNUE

Dans le cadre de la norme ISO 26000, HUB SAFE a obtenu en Octobre 2014, le niveau de performance « avancé », selon le référentiel d'ETHIFINANCE. Une belle réussite pour une première évaluation !

HUB SAFE a souhaité en 2014 formaliser son engagement en matière de RSE afin d'aboutir à terme à son évaluation par un organisme extérieur.

La première évaluation ISO 26000 a été réalisée fin 2014 par ETHIFINANCE, organisme de certification. Le résultat de l'évaluation, au niveau « avancé », est à la hauteur des attentes du Comité de Direction et des collaborateurs.

L'ENGAGEMENT RSE AU CŒUR DU GROUPE ADP

Afin de marquer son engagement dans une démarche RSE globale comprenant l'ensemble du Groupe, le Groupe ADP a élaboré une charte de responsabilité sociétale d'entreprise. Cette charte tient à affirmer les objectifs qui sont la conviction de chaque entreprise du Groupe.

La charte RSE Groupe se décline au sein d'HUB SAFE par notre engagement à :

1. Garantir une gouvernance exemplaire ;
2. Mettre l'humain au cœur de notre stratégie ;
3. Satisfaire tous nos clients ;
4. Maitriser et minimiser nos impacts environnementaux ;
5. S'assurer de l'éthique et de la responsabilité de nos clients ;
6. Promouvoir un engagement sociétal de proximité.

LA MIXITÉ AU SEIN DES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

La mixité dans la gouvernance un **enjeu de compétitivité et de performance économique et sociale** pour HUB SAFE, et donc une source de croissance. De manière générale, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un des piliers de la qualité de vie au travail et de la cohésion sociale en entreprise, dont on connaît l'effet sur le bien-être des salariés et la performance des entreprises.

HUB SAFE respecte le principe de mixité au sein de ses instances dirigeantes. Son comité de direction compte 3 femmes, soit 66% des sièges.

Cette mixité permet de répondre aux enjeux sociétaux, car la mixité accélère **l'évolution des mentalités** et de la **perception de la place des femmes dans notre société**.



2 – NOUS PRÉSERVONS L'ENVIRONNEMENT

Mieux connaître et limiter notre **EMPREINTE ÉCOLOGIQUE** ;
MAITRISER NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ;
être **EXEMPLAIRE** dans la gestion de nos déchets ;
développer **L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** ;
et préserver au maximum **LES RESSOURCES**.

Étant une entreprise de service, notre activité de sûreté aéroportuaire est neutre pour l'environnement. Néanmoins, le respect et la protection de celui-ci n'en représentent pas moins des enjeux importants pour nous. Nous nous sommes fixés des objectifs concrets afin de réduire notre impact environnemental en lançant des actions pour :

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

HUB SAFE a élaboré son premier inventaire de gaz à effet de serre en 2014.

La flotte de véhicule de service comporte 51 véhicules consommant environ 115 g de Co2/Km.

Nous avons pour ambition de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020.

Pour atteindre cet objectif, HUB SAFE a mis en place un plan stratégique de réduction des émissions en envisageant de nombreuses actions.

MINIMISER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

HUB SAFE a pour seule consommation d'énergie, l'électricité. Nos principales sources de consommations en électricité sont nos locaux administratifs et nos salles de replis au sein des aéroports.

Pour nos éclairages, nous nous équipons d'ampoules à basse consommation, et nous projetons de développer courant 2016 la communication afin de sensibiliser nos équipes aux gestes simples pour économiser l'énergie (éteindre son ordinateur pendant les pauses, n'utiliser les lumières et la climatisation qu'en cas de nécessité...) notamment en instaurant une fiche pratique des bons gestes à adopter au quotidien.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS VÉHICULES

Disposant d'une flotte de 51 véhicules de service dans le cadre d'un contrat cadre avec le Groupe ADP en partenariat avec une entreprise automobile, HUB SAFE renouvelle tous les 3 ans son parc automobile pour acquérir des véhicules plus neufs et moins polluants.

Les impacts environnementaux liés à ces déplacements sont un enjeu fort pour le groupe, puisque ces déplacements généraient 178 tCO₂ en 2015. Avec l'appui de la Direction Générale, le renouvellement progressif de la flotte du groupe sera initié en 2017 pour améliorer l'efficacité énergétique du parc automobile. Jusqu'à présent, nos véhicules étaient principalement des véhicules essence ou diesel, mais la volonté de la direction est dans l'avenir d'investir dans plus de véhicules hybrides ou encore électriques.

OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS DE NOS SALARIÉS

HUB SAFE a élaboré en 2014 son premier Plan de Déplacement Entreprise. Notre objectif : optimiser les déplacements de nos collaborateurs et réduire le recours à la voiture individuelle.

Afin d'optimiser les déplacements de ses salariés et ainsi réduire nos émissions, nous nous sommes dotés récemment d'une solution de communication à distance. Cette solution avec téléviseur et caméra, permet de réaliser des téléconférences accompagnées de vidéo avec 50 personnes en même temps et avec partage de documents.

En outre, la solution actuelle utilisée par HUB SAFE permet à l'ensemble des salariés disposant d'un ordinateur professionnel de procéder à des réunions en téléconférence et de partager des documents depuis cet ordinateur.

En partenariat avec le Groupe ADP, HUB SAFE a pour objectif d'installer une solution de communication plus efficace afin d'effectuer des réunions audiovisuelles à distance avec la globalité du Groupe ADP¹. La visioconférence sera déployée en premier lieu au siège de l'entreprise à Roissy, puis ultérieurement, selon les besoins des salariés, à tous les sites.

Chaque salarié disposant d'un ordinateur professionnel pourra bénéficier de ce système de communication (visioconférence, messagerie instantanée...).

Les salariés ont également recours aux différents bureaux de passage qui sont en phase d'aménagement par l'entreprise sur les plateformes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Très prochainement, nous souhaiterions intégrer les Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de chaque aéroport en régions parisienne. En effet, le PDIE permettra d'élargir le périmètre du plan de déplacement pour plus de partage et de mutualisation des actions sur un territoire donné.

Le principe est de regrouper des actions individuelles d'entreprises pour créer une action territoriale portant sur une zone d'activités ou sur un secteur regroupant de nombreux établissements.

Comme pour les PDE, les PDIE peuvent être décidés et portés par des collectivités locales, des gestionnaires de zone, des associations d'entreprises...

RÉDUIRE LES KILOMÈTRES PARCOURUS ET PRIVILÉGIER DES MODES DE TRANSPORT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le covoiturage est une solution simple et efficace pour réduire les déplacements individuels des salariés. Pour ce faire, HUB SAFE a pour objectif en 2016 d'intégrer la plateforme de covoiturage du Groupe ADP afin de permettre à ses salariés de bénéficier des solutions de covoitages proposées par le site internet.

OPTIMISER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

Nous collectons et recyclons nos déchets infectieux.

HUB SAFE a lancé en 2010 une démarche de collecte et de recyclage de ses déchets vétérinaire infectieux liés à l'exercice de son activité cynotechnique, en partenariat avec la société DITEC

¹ Filiales ayant installé le système de communication du Groupe ADP.

Environnement. Elle est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

HUB SAFE a pu collecter 650 kg de déchets infectieux depuis 2010 (400 kg pour le site de Paris-Charles de Gaulle et 250 kg pour le site de Paris-Orly).

De plus, HUB SAFE est en phase de lancer pour 2016 un programme de collecte et de recyclage des déchets de bureau en partenariat avec un organisme spécialisé.

SENSIBILISER NOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons décidé de réduire nos émissions et de contrôler notre consommation. Pour ce faire, nous souhaitons mobiliser l'ensemble de nos salariés et communiquer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur les thématiques et enjeux du développement durable à travers des actions de formation et de communication que nous projetons de mener pour les trois prochaines années (2016 – 2017 – 2018).

Dès 2016, nous projetons d'organiser deux fois par an des réunions de communication avec les encadrants du personnel, afin qu'ils puissent relayer les informations pratiques et actions visant à la réduction des émissions sur les différents sites. Ces informations pratiques pourront notamment être mises à disposition des salariés via le site du personnel et le site internet d'HUB SAFE.

3 – NOUS DÉVELOPPONS NOTRE CAPITAL HUMAIN

Donner du **SENS** aux missions, développer **L'IMPLICATION**, veiller au bien-être et à un **CLIMAT SOCIAL DE QUALITÉ**, garantir la **SÉCURITÉ**, la **SANTÉ** et améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs. **DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES**, FAVORISER **L'ÉVOLUTION**, **VALORISER** les collaborateurs, garantir un **EMPLOI PÉRENNE** et développer le **POUVOIR D'ACHAT**.

NOTRE PRINCIPE, METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE RSE

Avec 1 500 salariés, HUB SAFE a décidé de mettre l'humain au cœur de sa stratégie RSE. Notre politique de Ressources Humaines se traduit par nos efforts constants pour garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs, et offrir à chacun les moyens et outils pour améliorer la performance et augmenter la croissance de l'entreprise. Constitué de femmes et d'hommes compétents et motivés à l'origine de sa compétitivité, le développement du capital humain représente une priorité pour HUB SAFE. Notre démarche RSE se décline d'une manière forte dans notre politique de Ressources Humaines, laquelle comprend les grands principes de respect et de promotion du capital humain.

Le périmètre d'action en matière de capital humain se définit à travers les axes suivants :

Nous assurons un équilibre de vie au travail

HUB SAFE s'engage pour la qualité des conditions de travail de ses collaborateurs en répondant à leurs aspirations en matière de sécurité, d'intégrité physique et morale, et de bien-être au travail. À cet effet, nous mettons à disposition de nos salariés des moyens concrets pour assurer leur santé et leur sécurité.

Nos salariés opérationnels qui représentent 96% de l'ensemble des collaborateurs d'HUB SAFE bénéficient tous de la formation Gestes et Postures.

Pour chaque session de formation, HUB SAFE organise pour ses collaborateurs des formations visant à prévenir les troubles musculo-squelettiques afin de préserver leur santé et réduire les accidents liés à l'exercice de leur fonction.

Créé en 2013 par HUB SAFE, la cellule de veille CHSCT est un moyen pratique et efficace mis à disposition de nos collaborateurs pour veiller aux bonnes conditions de travail.

En 2013, HUB SAFE a mis en place une cellule de veille CHSCT, constituée du référent site qui est membre du CHSCT, du secrétaire du CHSCT, du responsable opérationnel (Paris-Orly, Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Le Bourget) et de la personne chargée de la prévention des risques. Cette cellule a pour objectif de répondre aux difficultés quotidiennes rencontrées par nos salariés et de trouver des alternatives pour y remédier, notamment en leur attribuant des aménagements de plannings pour assurer une harmonisation entre vie professionnelle et vie privée. Cette harmonisation est aussi favorisée par la mise en œuvre en 2007 d'un accord sur le temps de travail permettant la fixité des jours de repos de nos collaborateurs.

L'accord sur le temps de travail négocié par HUB SAFE permet une harmonisation entre vie professionnelle et vie privée de nos collaborateurs.

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

HUB SAFE a élaboré en 2014 une charte relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement et la violence au travail.

HUB SAFE a mis en place des dispositions internes pour lutter contre le harcèlement et la violence au travail.

La charte relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement et la violence au travail marque la volonté d'HUB SAFE à réprimer et à condamner tout acte de violence ou de harcèlement au travail. Cette charte tient à réaffirmer les principes juridiques et réglementaires de santé au travail et à rappeler l'ensemble des moyens et procédures mis en place par l'entreprise pour assurer la santé physique et morale de nos collaborateurs.



Cette charte a été déployée sur tous les sites où HUB SAFE exerce ses activités et portée à la connaissance de tous nos salariés et managers.

La procédure harcèlement d'HUB SAFE détermine clairement la conduite à avoir en cas de suspicion de harcèlement et les moyens mis à disposition des managers pour faire face à ce type de cas. Le nombre de cas soumis à la cellule de veille depuis sa création en 2013 est de 7. La cellule de veille traite également des cas de harcèlements et de conflits au travail.

Les salariés d'HUB SAFE présents principalement sur les plateformes aéroportuaires à forte fréquentation du public peuvent être confrontés à des hostilités ou même à des agressions. Pour cette raison et afin de protéger ses salariés dans l'exercice de leurs fonctions, nous avons mis en place une procédure spécifique en cas d'agression sur un salarié. Cette procédure permet de traiter les cas d'agression sur nos collaborateurs. En fonction du type d'agression (verbale ou physique), elle permet de déterminer les démarches à suivre en pareille situation notamment pour un accompagnement personnel. En effet, HUB SAFE accompagne ses salariés en cas d'agression sur le lieu de travail, en cas de décision d'un dépôt de plainte ou de poursuites pénales. Les frais de procédure sont entièrement pris en charge par l'entreprise.

De plus, un numéro vert de l'organisme de prévention PSYA est mis à disposition de nos salariés pour une écoute et un suivi dans le temps, afin de s'assurer que la reprise du travail se fait dans les meilleures conditions.

PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

HUB SAFE a fait de la prévention des risques psychosociaux une priorité. Nous avons élaboré en 2014 et à destination des managers un guide pratique de prévention des risques psychosociaux. Ce guide reprend la présentation des risques psychosociaux, les causes, les conséquences ainsi que les points clés de notre démarche de prévention. Notre objectif est de sensibiliser l'ensemble de nos managers, notamment en leur proposant des formations dédiées à la prévention des risques psychosociaux, en partenariat avec un organisme spécialisé.

NOUS FAVORISONS LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE NOS COLLABORATEURS

Un engagement fort en matière de formation et égalité des chances

Nous consacrons chaque année une part importante de notre budget à la formation de nos salariés dans les domaines de la sûreté et de la sécurité, afin de maintenir leur niveau de compétence et développer leur savoir-faire. Cet engagement nous permet d'assurer pleinement nos fonctions de sûreté qui font de l'entreprise une référence en la matière, et d'assurer un service de qualité à nos clients.

La réussite collective de l'ensemble des collaborateurs passe par l'engagement et l'implication de chacun. C'est pourquoi nous insistons sur le fait d'impliquer l'ensemble de nos collaborateurs dans les démarches de promotion professionnelle, en interne et au sein du Groupe.

La formation constitue un levier majeur et incontournable de développement des compétences au sein d'HUB SAFE.

Nous avons pour ambition future de développer un large panel d'offres de formations professionnelles dans des domaines diversifiés. Notre objectif est de favoriser l'évolution professionnelle de nos collaborateurs, de former nos managers à l'accompagnement et à l'écoute des besoins de l'ensemble de nos agents, d'encourager leur évolution professionnelle et de leur garantir une employabilité tout au long de la vie.

Nous consacrons 3% de notre masse salariale à la formation de nos collaborateurs.

En 2015, HUB SAFE a consacré 909 379 € à la formation, représentant pour nos collaborateurs une moyenne de 4,8 jours de formation sur l'année.

Tout au long du parcours professionnel, nous visons le développement des compétences, le développement personnel des collaborateurs, leur évolution et leur maintien à l'emploi.

La formation est aussi pour nous une manière de servir notre territoire : en finançant des formations qualifiantes, nous développons l'employabilité de nos collaborateurs.

UNE ENTREPRISE OÙ IL EST POSSIBLE DE FAIRE CARRIÈRE

La mobilité interne et l'évolution professionnelle sont palpables chez HUB SAFE. Dès que cela est possible, nous ouvrons en priorité les postes en interne avant de lancer un recrutement. La mobilité permet de valoriser les parcours, de capitaliser sur l'expérience et les connaissances internes, et de développer les interactions entre les collaborateurs. C'est aussi un formidable levier de motivation. Enfin, elle permet également dans le cas d'inaptitude au poste de maintenir l'emploi de ces collaborateurs.

Lors de ces promotions, des formations sont dispensées afin d'accompagner pleinement nos collaborateurs dans leurs nouvelles missions.

Une période probatoire permet également aux collaborateurs de retrouver un poste équivalent à l'emploi initial si le changement n'est pas probant.

LA DIVERSITÉ

Nous promovons la diversité et veillons à l'égalité des chances.

HUB SAFE s'engage pour le respect des valeurs telles que l'égalité de traitement et des chances, le principe de non-discrimination et la valorisation de la Diversité au sein de notre capital humain. Nous sommes depuis Avril 2014 signataires de la charte de la diversité, et prenons part au groupe de travail dédié à la Diversité constitué par le Groupe ADP. Nous nous impliquons au quotidien pour la promotion de la diversité, de l'égalité homme/femme et pour l'insertion à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cela nous permet de nous adapter aux besoins de la société tout en assurant la performance de l'entreprise.

Nous nous engageons ainsi à lutter **contre toute forme de discrimination** et à **mettre en place une démarche en faveur de la diversité**.

De plus, cette action exprime la volonté d'HUB SAFE d'agir pour mieux refléter, dans nos effectifs, la diversité de la population française. Nous incitons à mettre en œuvre une **politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles**. À cet effet, nous favorisons la **cohésion** et l'**équité sociale**.

Cette Charte de la diversité en entreprise a été déployée sur tous les sites où HUB SAFE exerce ses activités et a été portée à la connaissance de tous les salariés et managers.

Parce que nous avons tous et toutes des préjugés et des stéréotypes, HUB SAFE a mis en place une **formation à destination de ses managers et de ses collaborateurs de proximité**, alertant ainsi sur l'ensemble des critères de discrimination liés à l'entretien de recrutement.

L'égalité professionnelle doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier d'un traitement égal en matière de promotion professionnelle, de qualification, de conditions de travail, de rémunération effective et d'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Chez HUB SAFE, l'égalité entre les hommes et les femmes s'appuie sur deux principes :

- / Égalité des droits entre femmes et hommes, impliquant la non-discrimination entre les salariés en raison du sexe ;
- / Égalité des chances visant à remédier, par des mesures concrètes, aux inégalités qui peuvent être rencontrées par les femmes dans le domaine professionnel.

L'équilibre entre les femmes et les hommes constitue un élément essentiel de la politique de mixité des emplois chez HUB SAFE. Compte tenu de la mission principale de nos salariés agents de sûreté qui est la fouille corporelle, nous sommes tenus à une obligation de parité homme/femme et faisons de l'égalité professionnelle un élément fondamental de notre politique de Ressources Humaines.

En 2014, un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle a été lancé. Ce plan comprend les dispositions réglementaires et les engagements de l'entreprise à assurer l'égalité professionnelle. La part des femmes dans l'effectif est de 48%, et la part de féminisation dans l'encadrement est de 46%.

Après un accord relatif à l'emploi des seniors conclu en 2009, HUB SAFE a mis en place un plan d'action concernant les contrats de générations en 2013. Ce plan d'action a pour objectif de faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée au sein de l'entreprise, favoriser l'embauche et le maintien à l'emploi des salariés âgés, et assurer la transmission des savoirs et des compétences.

HUB SAFE a également mis en place en partenariat avec l'organisme de formation HUB SAFE Training des conventions de formation au tutorat afin de permettre un transfert de compétences entre

les différentes générations au sein de l'entreprise. Environ 50 collaborateurs ont bénéficiés de ces formations de tutorat.

Nous garantissons le dialogue social et associons nos collaborateurs aux performances de l'entreprise.

Le dialogue social fait partie intégrante de notre politique de Ressources Humaines. Notre accord de droit syndical garanti la liberté du dialogue social au sein de l'entreprise. À cet effet, nous mobilisons nos instances représentatives pour toutes les questions relatives à la qualité de vie au travail de nos salariés, à la gestion de l'emploi, aux avantages sociaux et à l'association de nos collaborateurs aux performances de l'entreprise.

Afin de faciliter l'intégration des salariés chez HUB SAFE, les accompagner dans leurs activités professionnelles et les guider dans les différentes démarches, nous avons réalisé en 2015 un livret d'accueil qui sera remis à tous nos salariés.

HUB SAFE a lancé en début 2015 une opération de baromètre social en partenariat avec l'organisme Aut'Heur D'hommes. Notre objectif étant d'intégrer nos collaborateurs en tant que partie prenante à part entière dans notre stratégie de Ressources Humaines et de reconnaître la contribution de chacun au développement de l'entreprise.

Un nouvel accord d'intéressement pour la période 2014 – 2015 – 2016

HUB SAFE a négocié en 2014 avec le comité d'entreprise un nouvel accord d'intéressement pour la période 2014 – 2015 – 2016. Il comporte quatre critères : la performance de l'entreprise, la qualité de service, l'application des mesures de sûreté et la sécurité au travail. Nous avons décidé d'ajouter ce dernier critère dans le but de protéger au mieux la santé de nos salariés et réduire les accidents de travail.

UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous agissons quotidiennement pour garantir la sécurité de nos collaborateurs et celle de nos clients.

La sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques professionnelles se fait à l'entrée au poste puis tout au long du parcours professionnel. Nous formons également des collaborateurs aux gestes de premier secours. En 2015, nous comptons 7 Sauveteurs Secouristes du Travail. Cependant, ce chiffre peut être amené à évoluer de manière positive en 2016. En effet, l'ensemble des chefs d'équipes bénéficieront de cette formation. Cela représente plus de 35 collaborateurs qui seront directement concernés par cette formation.



PRÉVENIR LA PÉNIBILITÉ DE NOS MÉTIERS

En partenariat avec les organisations syndicales, une démarche de préventions de la pénibilité a été lancée en 2013. Elle a permis d'identifier les principaux facteurs sur nos secteurs d'activités et de mettre en œuvre des actions et des engagements.

De nombreuses mesures ont été prises ces deux dernières années, avec par exemple la création d'un guide de l'encadrant. Cela permet de donner les moyens et les informations nécessaires aux chefs d'équipes des bonnes postures à adopter lors de l'exercice de leurs activités.

AVANTAGES SOCIAUX : ASSISTANTES SOCIALES, LOGEMENT, CRECHES

Consciente de l'importance de favoriser l'équilibre personnel et professionnel de nos collaborateurs, HUB SAFE met à disposition de ses salariés des moyens qui permettent de combiner l'activité professionnelle et la vie privée, comme l'accès au logement, aux crèches, le financement des frais de transport et les assistantes sociales.

En effet, deux personnes dédiées à l'assistantat social sont déployées sur chaque plateforme (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly) afin d'assurer des permanences pour apporter des réponses et des solutions aux salariés en matière de logement, de garde d'enfants, d'accompagnement dans les procédures administratives... les assistantes sociales assurent l'écoute, le suivi et l'accompagnement des salariés dans les démarches administratives et sociales.

Au vu des spécificités des métiers et des horaires décalés, HUB SAFE met à disposition de ses collaborateurs des places en crèches.

Nous avons également multiplié nos efforts en 2014 pour faciliter à nos salariés l'accès au logement en adhérant à de nouveaux organismes d'accès au logement. En novembre 2014, le service des Ressources Humaines a lancé une campagne de communication autour des nouveaux modes d'accès au logement mis en place par l'entreprise. Des affiches et des brochures dédiées ont été diffusées sur tous les sites et portées à la connaissance de l'ensemble de nos collaborateurs.



NOUS NOUS ENGAGEONS ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Plus de 120 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, soit 2 jeunes sur 10. Près de 1 jeune sur 4 est au chômage.

HUB SAFE joue donc un rôle majeur dans l'insertion et l'accompagnement à l'emploi. L'entreprise a développé et encouragé des partenariats avec différents organismes de formation (Aero Training Center, Planet Air'Port, Jeremy) chargés de former et d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnels en incluant les bénéficiaires du RSA et les jeunes issus de zones sensibles. Ces partenariats ont permis d'intégrer 260 demandeurs d'emploi au sein de l'entreprise pour la période 2014 (147 intégrations en partenariat avec Camas, 79 intégrations en partenariat avec Planet Air'Port et 34 intégrations en partenariat avec Jeremy).

HUB SAFE participe deux fois par an aux forums de l'emploi organisés par la Maison de l'Environnement et du Développement Durable et par les communes avoisinantes, dans le but de promouvoir les métiers de la sûreté aéroportuaire et d'aller à la rencontre d'un public isolé de l'emploi.

Notre objectif est de créer un avenir juste et professionnel pour tous les individus et leur permettre ainsi une intégration stable et durable sur le marché de l'emploi.

4 – NOUS RESPECTONS L'ÉTHIQUE ET LA LOYAUTÉ EN AFFAIRES

Pour servir l'intérêt général, assurer **NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE** et une **CROISSANCE PÉRENNE, DÉVELOPPER** et **RENTABILISER** notre activité, avoir **UNE GESTION Saine** des comptes de l'entreprise, **RENDRE COMPTE** et garantir **L'ÉTHIQUE** de nos pratiques.

Parce que nous considérons l'achat responsable comme amplificateur de notre performance collective, contribuant pleinement aux objectifs de notre politique de Responsabilité sociétale, nous travaillons à la construction de partenariats durables avec notre chaîne de valeurs. Pour cela, nous devons être en mesure de comprendre les impacts de nos achats, d'appréhender et connaître le profil RSE de chaque fournisseur et de chaque composante de la chaîne de valeur.

Dans le cadre de ses relations avec ses clients, fournisseurs et prestataires, HUB SAFE veut instaurer un cadre économique responsable, en capitalisant sur un impact positif généré par nos offres et services, et en instaurant une démarche en achats durables qui encourage une collaboration avec des fournisseurs et prestataires responsables.

NOTRE PARTENARIAT AVEC TRANSPARENCY INTERNATIONAL

HUB SAFE a élaboré un code de déontologie en 2012 en partenariat avec Transparency International.

Depuis 2003, le Groupe ADP est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et a conclu en 2008 un partenariat avec Transparency International France pour affirmer son engagement en matière de lutte contre la fraude et la corruption.

Par l'adoption d'un code de déontologie, HUB SAFE a souhaité réaffirmer des principes fondamentaux au sein de l'entreprise que sont le respect des lois et réglementation, la lutte contre la fraude et la corruption, la protection de l'information, le respect de l'environnement, du principe de non-discrimination et de l'égalité des chances.

Afin de marquer d'avantage son engagement pour le respect des règles et des principes, HUB SAFE a annexé à son code de déontologie des dispositions spécifiques liées à ses activités privées de sécurité.

Ces dispositions comprennent le respect des principes tels que la dignité, la sobriété, la loyauté, la confidentialité, l'interdiction de toute violence, le respect des contrôles, l'honnêteté des démarches commerciales, la transparence sur la réalité de l'activité antérieure, l'obligation de conseil, le refus de prestations illégales, la transparence sur la sous-traitance et le respect du public.

HUB SAFE, UN PARTENAIRE RESPONSABLE

Dans le cadre de sa politique d'achats responsable, HUB SAFE a formalisé en 2014 son processus achats et a intégré des règles de déontologie dans les contrats avec ses fournisseurs et sous-traitants afin de favoriser sa collaboration avec des acteurs responsables.

De plus, la sélection de nos fournisseurs répond à tous les critères. En effet, au-delà des critères de qualité, coûts, délais, nous intégrons les performances RSE.

ÉTHIQUE INTÉGRÉE

Intégrée aux fondamentaux ayant accompagné le développement de l'entreprise, l'éthique est considérée comme un axe essentiel de l'amélioration de notre performance globale.

HUB SAFE a toujours veillé à faire vivre ses valeurs dans le plus grand respect des Hommes et de l'environnement. Aussi, chaque collaborateur est incité, au quotidien, à adopter un comportement éthique dans ses prises de décisions, dans son management et, d'une manière générale, dans son état d'esprit.

De plus, la Charte RSE Fournisseur et le Guide des Achats Responsables constituent des outils additionnels au respect des principes éthiques et à la lutte contre la corruption. L'intégration de critères RSE lors de l'évaluation annuelle des fournisseurs majeurs ainsi que l'intégration de clauses spécifiques aux conditions générales d'achat encadrent les relations avec les fournisseurs et partenaires avec équité, impartialité et respect de la réglementation.

La charte éthique couvre en particulier :

- / Le respect de la loyauté, de l'intégrité des Hommes et notamment le refus de toute forme de discrimination, harcèlement ou intimidation ;
- / Le respect des lois et réglementations en vigueur et notamment la lutte contre la corruption et le conflit d'intérêts ;
- / Le respect du droit de la concurrence, des pratiques commerciales, notamment dans le cadre de nos relations avec nos clients et nos fournisseurs, basé sur l'équité, l'impartialité et le respect des engagements réciproques ;
- / La maîtrise des flux financiers répondants aux obligations légales, y compris les obligations spécifiques relatives aux transactions avec les instances étatiques et les établissements publics.

UNE PROMESSE, LA SATISFACTION CLIENT

En plaçant le client au cœur des préoccupations de chacun de ses collaborateurs, chacun contribue à l'amélioration de la performance et de la satisfaction client.

Notre engagement passe par l'écoute et par la satisfaction des besoins et des attentes clients dans le cadre de relations d'affaires saines. L'instauration d'un dialogue ouvert, basé sur la confiance, permet le développement et l'amélioration de la qualité de service.

Afin de la maintenir au plus haut niveau, nous avons constamment recours à des innovations technologiques et organisationnelles permettant d'anticiper et d'accompagner au mieux les défis de la sûreté de demain. Les moyens dont nous nous sommes dotés ont permis à nos équipes d'être force de proposition et de démontrer ainsi leurs capacités d'adaptation.

Afin de répondre aux attentes de ses clients, HUB SAFE a développé une offre globale de services, **SAFE & GO Solutions**, qui place les Hommes et les outils au cœur de la démarche. Elle repose sur la mise en œuvre d'outils numériques, de processus robustes et performants et d'un management de proximité efficace. Elle garantit à la fois la maîtrise des prestations de sûreté, la fluidité et la satisfaction des clients.

SAFE & GO Solution allie la maîtrise des prestations de sûreté tout en mettant en place une organisation qui permet d'assurer la fluidité aux postes d'inspection filtrage et un accueil de qualité pour les clients. SAFE & GO Solution garantit la maîtrise des coûts de sûreté tout en respectant les obligations réglementaires et la satisfaction des clients.

Concernant la sûreté, HUB SAFE garantit l'atteinte et le maintien d'un haut niveau de performance en maîtrisant l'ensemble de la chaîne opérationnelle depuis la formation jusqu'au contrôle qualité. Pour cela, HUB SAFE s'appuie sur des processus et des outils innovants et performants.

La politique d'HUB SAFE en matière de formation sûreté est d'utiliser l'ensemble des retours d'expérience et des indicateurs du terrain pour que les sessions de formation soient aussi bien une réponse aux difficultés identifiées du site qu'un maintien d'un niveau optimum de performance.

En matière d'innovation, HUB SAFE a choisi un système de portabilité digitale via des "tablettes" qui permet une meilleure réactivité sur le terrain tant en matière de transmission que de retour d'information et de suivi des prises en compte. Ce système limite également les temps de saisie tout en garantissant des indicateurs fiables. Ainsi, les procédures d'exploitation dès leur création ou modification sont mises en ligne et accessibles par tous les encadrants sur les postes de travail pour une diffusion aux équipes en temps réel.

En ce qui concerne la qualité de la prestation, HUB SAFE met en place des autocontrôles et des audits sur l'ensemble des missions de sûreté permettant d'identifier, via des indicateurs, des axes d'amélioration. Le maintien de la performance des équipes se fait en complément de la formation par la réalisation de tests de performance.

Enfin, parce que le cœur d'un système de sûreté performant est le management de terrain, HUB SAFE a fait le choix d'investir sur ses managers afin de les faire monter en compétence pour qu'ils puissent garantir la qualité des prestations.

En complément des actions et des outils mis en place pour garantir la sûreté des vols et la fluidité aux postes d'inspection filtrage, HUB SAFE a développé ses propres " Engagements d'accueil " afin de répondre aux attentes des clients. L'objectif général fixé est de mieux informer, accompagner et accueillir les clients. L'organisation mise en place pour atteindre cet objectif se décline selon trois axes:

- / L'information et la formation du personnel ;
- / L'évaluation et analyse de la qualité des services proposée ;
- / L'implication et la motivation des personnels.

5 – LA NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

La notation extra-financière consiste à évaluer les politiques Environnementales, Sociales et de Gouvernances (ESG) d'une entreprise. À partir de cette analyse, une note est attribuée à l'entreprise. Dans le cadre de notre démarche volontaire en matière sociale et environnementale responsable, le Groupe ADP a décidé de faire évaluer sa performance par une agence de notation extra-financière indépendante afin de pouvoir conduire les actions d'amélioration nécessaires à sa progression.

En octobre 2014, HUB SAFE a fait l'objet d'un audit extra-financier par l'agence de notation extra-financière Ethifinance.

/ L'agence de notation Ethifinance évalue 5 domaines :

1. La gouvernance de l'entreprise ;
2. L'environnement ;
3. Le capital humain ;
4. Les clients achats ;
5. L'engagement sociétal.

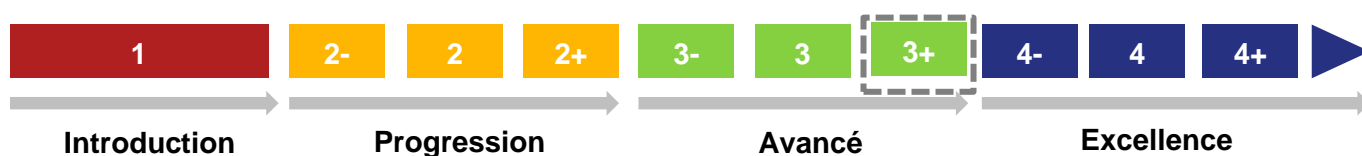
/ La grille de notation d'Ethifinance

Le positionnement d'HUB SAFE :

- Une note de 71/100
- Une note de 3+



/ Un engagement avancé pour HUB SAFE



HUB SAFE, UNE ENTREPRISE BIEN NOTÉE EN 2014

L'audit a conclu à un engagement avancé d'HUB SAFE en faveur des objectifs sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance. Le score global d'HUB SAFE est de 71/100, ce qui représente une note de « 3+ ».

HUB SAFE UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

La Gouvernance d'Entreprise

3

La performance d'HUB SAFE en matière de gouvernance est jugée probante. La transparence dans le fonctionnement des organes de gouvernance, le management des risques, le contrôle interne ainsi que le respect des règles de l'éthique font que de la stratégie de l'entreprise est en totale conformité avec les objectifs et enjeux de RSE qu'HUB SAFE s'est fixé.

L'environnement

3-

La stratégie environnementale d'HUB SAFE est jugée avancée. Les engagements pris par l'entreprise en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par l'optimisation des déplacements liés au travail, ainsi qu'en matière de collecte et de recyclage des déchets, contribuent fortement à l'objectif de respect et de protection de l'environnement fixé par HUB SAFE.

Le Capital Humain

3+

La performance montre un niveau d'engagement certain et incontestable en matière de développement du capital humain au sein d'HUB SAFE. Les moyens et procédures mis en place en interne pour la protection de la santé et la sécurité des salariés, pour la promotion professionnelle et la diversité ainsi que le développement du dialogue social font de la stratégie de ressources humaines un pilier indéniable de l'engagement d'HUB SAFE en faveur de la RSE et du développement durable.

Les Clients-Achats

3+

La politique d'HUB SAFE en matière de relations avec ses parties prenantes externes ainsi que les actions d'évolution engagées par l'entreprise concernant la déontologie, les achats durables, le management de la qualité et la satisfaction clients font d'HUB SAFE un partenaire responsable.

L'Engagement Sociétal

4-

La démarche d'HUB SAFE en matière d'engagement sociétal est jugée proche de l'excellence. Nos engagements et nos efforts pour la formation, l'insertion à l'emploi et l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail font de nous un acteur investi dans le développement et l'écoute de notre entourage sociétal.

INDICATEURS G4

Le rapport sur le développement durable de HUB SAFE est réalisé conformément à la version G4 des principes de Reporting sur le développement durable du GRI (Global Reporting Initiative).

Stratégie et analyse

- G4-1 Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation
- G4-2 Description des impacts, risques et opportunités

Profil de l'organisation

- G4-3 Nom de l'organisation
- G4-4 Principaux produits/services et marques correspondantes
- G4-5 Lieu où se trouve le siège social
- G4-6 Pays d'implantation
- G4-7 Nature du capital et forme juridique
- G4-8 Marché, répartition géographique, secteurs desservis, type de clients
- G4-9 Taille de l'organisation
- G4-14 Position de l'organisation quant au principe précaution
- G4-15 Chartes et autres initiatives auxquelles l'organisation a souscrit
- G4-16 Participation à des organisations de défense des intérêts

Périmètre du rapport

- G4-17 Structure de l'organisation
- G4-18 Processus de détermination du contenu du rapport
- G4-19 Périmètre du rapport
- G4-20 Communication des données des différentes entités de l'entreprise

Dialogue avec les parties prenantes

- G4-24 Listes des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation
- G4-25 Bases de sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer
- G4-26 Démarche de ce dialogue
- G4-27 Préoccupations soulevées

Paramètres du rapport

- G4-28 Période considérée
- G4-31 Personne à contacter pour toute question sur le rapport et son contenu
- G4-32 Index du contenu GRI

Gouvernance

- G4-34 Structure de gouvernance de l'organisation
- G4-41 Processus pour éviter les conflits d'intérêts
- G4-48 Procédures définies pour superviser la performance RSE

Comportement étiques et intègres

- G4-56 Code de conduite
- G4-57 Existence d'un service d'expert conseil en matière de RSE

Performance économique

- G4-EC1 Performance économique et présence sur le marché
- G4-EC2 Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services
- G4-EC8 Impacts économiques indirects substantiels
- G4-EC9 Parts des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels

Environnement

- G4-EN6 Réduction de la consommation énergétique
- G4-EN19 Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- G4-EN32 Nouveaux fournisseurs contrôlés sur des critères environnementaux

Social/Emploi, Relations sociales et travail décent

- G4-LA1 Effectifs total
- G4-LA2 Avantages sociaux
- G4-LA5 Effectif représenté par un CHSCT
- G4-LA9 Nombre moyen d'heures de formation par an
- G4-LA10 Développement des compétences et de formation tout au long de la vie
- G4-LA11 Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation
- G4-LA12 Composition des instances de gouvernances et répartition par statut

Social/Société

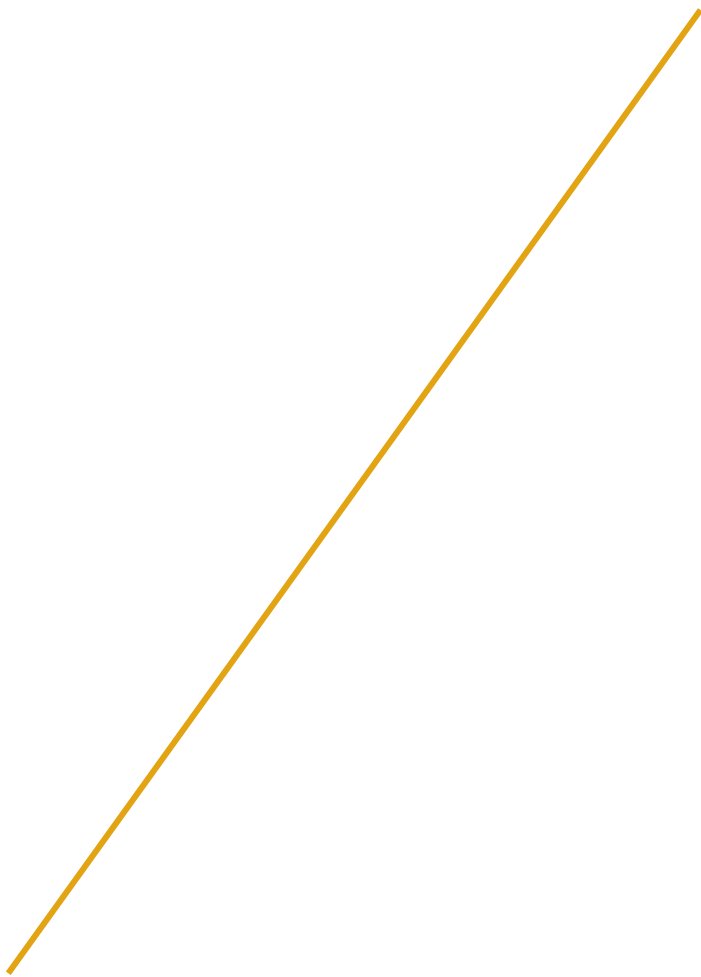
- G4-S01 Participation des communautés locales, des programmes de développement
- G4-S03 Loyauté des pratiques
- G4-S04 Communication et formation sur les conflits d'intérêt

Social/Responsabilité liée aux produits

- G4-PR5 Enquête de satisfaction clients

INDICATEURS

Indicateur	Unité	Valeur (2014)	Valeur (2015)	Réf GRI	Réf Page	Paragraphes de l'ISO 26000
Données économiques						
Chiffre d'affaires annuel	€	70 millions	77 millions	EC1	5	6.8
Environnement						
Masse totale de papier consommé	t	-	8	EN01	-	6.5
Nombre de véhicules professionnels	Nb	49	51	-	18	
CO ₂ moyen de la flotte de véhicules	gCO ₂ /Km	115	115	EN16	18	
Volume de carburant moyen consommé par véhicule par an	L/an	4860	3493	EN04	-	
Emissions totale directes de gaz à effet de serre	Tonnes de CO ₂	313	178	EN16	-	
Emissions totale indirectes de gaz à effet de serre	Tonnes de CO ₂	-	27	EN16	-	
Réduction de consommation de CO ₂ par la flotte de véhicule.	Gr de CO ₂	17 Gr	-	EN18	19	
Total de matières recyclées	Kg	1549	-	EN22	20	
Total de matières infectieuses collectées	Kg	650	600	EN22	21	
Données sociales						
Effectif total	Nb	1391	1412	LA1	-	6.4
Moyenne d'âge	Années	37,17	35.9	LA1	-	6.3.7
Taux de féminisation	%	48	48	LA13	24	
Taux de féminisation dans l'encadrement	%	46	47.3%	LA13	24	
Nombre de femmes dans les organes de gouvernance	Nb	3	3	LA13	-	6.4.6
Taux d'absentéisme	%	10.90	10.96	LA7	-	
Nombre de cas soumis à la cellule de veille	Nb	38	17	LA8	23	6.4.6
Nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt	Nb	191	212	LA7	-	
Nombre d'accidents de travail et de trajet sans arrêt	Nb	61	106	LA7	-	
Nombre de journées de travail perdues	NB	13 467	13 963	LA7	-	6.4.7
% de masse salariale dédié à la formation	%	3	2.60%	LA10	24	
Taux de salariés ayant bénéficié de formation spécifique	%	96	96	LA10	20	
Nombre de salariés ayant bénéficié de formation spécifique	Nb	50	-	LA10	-	
Nombre de salariés ayant bénéficié de CIF ou de DIF ou de période de professionnalisation	Nb	25	15	LA10	-	
Nombre de salariés promus dans l'année dans une catégorie supérieure	Nb	31	10	LA12	-	
Total des intégrations via des partenariats	Nb	354	260	SO01	24	
Clients- achats						
Résultat moyen de l'enquête satisfaction client "PAX mystère" sur l'année 2014	%	88	-	PR5	-	6.7



/ HUB SAFE EST UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ADP
WWW.HUBSAFE.FR

HUB SAFE
Bâtiment Jupiter – Continental Square 1
1, Place de Londres – BP 13769
95726 Roissy Charles-de-Gaulle cedex
+33(0)1 48 62 12 35

Pour tous renseignements généraux
contact@hubsafe.fr

Pour tous renseignements développement et expertises
developpement@hubsafe.fr

HUB SAFE EST UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ADP
Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 537 000 €. P. C. S. Bobigny B. 411 381 346 – Autorisation administrative d'activité privée de sécurité n°AUT-093-2113-02-16-20140368716.
« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »